

# Un pied à l'étrier du travail indépendant

C'est une première en Nouvelle-Aquitaine. L'Entreprise d'Insertion par le Travail Indépendant (EITI) a été lancée en janvier dernier et entend développer les marchés des travailleurs indépendants, dans les quartiers prioritaires de la Ville et en zone de revitalisation rurale.

par Marine Nauleau  
mn.vienne.rurale@orange.fr

À sa création à l'échelle de l'ex-Poitou-charentes, en 2018, l'Agence pour l'égalité entrepreneuriale (APEE) cherchait à mettre en relation les entrepreneurs issus des quartiers prioritaires de la Ville et les potentiels donneurs d'ordre. Objectif: générer des chantiers, et donc un revenu pour les travailleurs indépendants accompagnés par l'APEE. En janvier dernier, un pas de plus a été franchi avec le dispositif d'Entreprise d'Insertion par le Travail Indépendant (EITI) intégré à l'APEE, avec une nouvelle forme de structure d'insertion par l'activité économique. L'EITI est alors apporteur d'affaires, permettant aux



La maire de Poitiers, Léonore Moncond'huy (au fond 2<sup>e</sup> en partant de la droite) visitait cette semaine un chantier de l'Entreprise d'Insertion par le Travail Indépendant avec Sourabad Saïd Mohamed, délégué général de l'Agence pour l'égalité entrepreneuriale.

travailleurs indépendants de devenir plus autonomes dans leur activité. «Les besoins existaient déjà mais la crise économique les a encore accentués. Certains travailleurs indépendants ont vu leur activité s'arrêter brutalement avec le confinement sans qu'elle ne reparte ensuite. C'est l'opportunité de rebondir au-delà des minimas sociaux» assure Sourabad Saïd Mohamed, délégué général de l'APEE. En trois mois d'activité, 16 contrats ont ainsi été signés (l'objectif sur l'année est de 30).

Et tous les secteurs d'activité sont concernés: du bâtiment à l'informatique, en passant par les coiffeurs et coachs sportifs. Qu'ils soient travailleurs au RSA, chômeurs de longue durée ou travailleurs handicapés, ils peuvent espérer alors sortir de la précarité. «La volonté est d'apporter un volume de travail équivalent à 1300 heures sur une année et un objectif de facturation de 1625€ pour chaque entrepreneur» explique Sourabad Saïd Mohamed. Après trois mois d'activité,

la moyenne de revenu des entrepreneurs se situe autour de 1000€. Rappelons que le RSA est à un peu plus de 500€.

## Aussi en zone de revitalisation rurale

«C'est une réponse à ceux qui ont un désir d'entrepreneuriat et un savoir-faire mais qui n'ont pas toutes les armes pour réussir dans la création d'activité. Nous sommes là pour lever ces freins» souligne Sourabad Saïd Mohamed. Une entrepreneuse, Dalila, témoigne d'ailleurs de

sa satisfaction d'avoir intégré le dispositif de l'EITI. «Je suis une femme et dans le secteur du bâtiment, ce n'est pas toujours facile de s'imposer mais aussi de montrer qu'on est capable de mener un chantier. Le dispositif va me permettre de faire mes preuves et j'espère pouvoir gagner la confiance d'autres clients. En attendant, c'est une sécurité financière pour moi et j'ai du travail». Parce qu'au-delà des chantiers, le dispositif, intégré pour 24 mois, permet un accompagnement socioprofessionnel plus large avec notamment des actions de formation par des professionnels. Actuellement mis en œuvre dans les quartiers prioritaires de Poitiers, l'APEE voit plus grand et sait surtout que les mêmes besoins de travailleurs indépendants en situation précaire existent en milieu rural. Elle pourrait ainsi intervenir dans les zones dites de «revitalisation rurale». Les travailleurs indépendants qui répondent aux critères de précarité peuvent ainsi la contacter. De l'autre côté, les bailleurs sociaux, collectivités, entreprises privées mais aussi les particuliers peuvent faire appel à l'EITI pour proposer des marchés. APEE: 09 81 37 46 46 / www.apee-na.org

## Collectivités et entreprises dans l'économie circulaire

par Élisabeth Hersand  
eh.vienne.rurale@orange.fr

L'expression est un peu compliquée, c'est vrai. Mais pourtant, l'écologie industrielle territoriale est un principe à la fois évident et qui fait rarement débat: c'est la mise en commun de ressources par les acteurs économiques. Une économie circulaire sur laquelle les communautés de communes Civrasiennes en Poitou et Vienne et Gartempe travaillent depuis des années. Un cap vient d'être franchi, puisque les deux collectivités viennent de s'engager dans une convention, avec le Simer (Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural, qui gère notamment les déchets) et le club d'entreprises du Sud



Vienne. Une signature qui devrait permettre de mettre en place, en 2021 et 2022, un certain nombre d'actions pour à la fois réduire les déchets, mais aussi les réutiliser dans d'autres entreprises, comme matière première. Un salarié va être recruté pour détecter des

besoins communs ou de matière qui peuvent avoir une seconde vie, et mettre en relation ces acteurs du territoire. Des mutualisations d'achats et de prestations pourront également être proposées. «On est dans un territoire rural, peu dense, mais où il y a un vrai

tissu de multi-activités. Nous pouvons utiliser cette force, et également travailler à produire moins de déchets» explique Marc Bouquet, coprésident du CESV.

À noter que ce projet a été retenu par la Région dans son appel à projets «Eitna».

## Réacteur en maintenance à Civaux

À Civaux, le réacteur n°2 de la centrale nucléaire est arrêté jusqu'au 19 mai pour travaux de maintenance. Entre 1600 et 2000 personnes sont actuellement au travail au sein du site (personnel d'EDF compris). Le coût de cette maintenance et de 33 millions d'€. La visite décennale aura lieu en fin d'année. Civaux 1 sera coupé du 21 août au 18 janvier 2022, puis Civaux 2 à partir du 2 juillet 2022.

## Promocash ferme à Poitiers

À Poitiers, zone de la République, Promocash (magasin de gros dédié aux professionnels de la restauration, dix salariés) annonce sa fermeture le 31 mars.

## Pac: quelles aides pour les bio en 2021?

Bio Nouvelle Aquitaine propose une mini-conférence en ligne, vendredi 2 avril de 13h30 à 14h30. Objectif: connaître toutes les aides de l'AB en 2021 en région. Intervenants: Anne Barbier, conseillère projet bio et Katell Petit, responsable pôle futurs bio à Bio Nouvelle-Aquitaine.

Renseignements sur le site :  
www.bionouvelleaquitaine.com